

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
Étude des crédits budgétaires

2026
2027



Cohérence

Courage

Engagement

Synergie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE (PLQ)
LISTE DE QUESTIONS

Numéro	Questions
PLQ.01	<p>Concernant le Bureau des présidents des conseils de discipline des ordres professionnels, indiquer :</p> <p>a) les coûts reliés à ce bureau (locaux, immobilisations, salaires, téléphonie, Internet, etc.) pour 2024-2025 et 2025-2026;</p> <p>b) la liste des présidents y siégeant, incluant leur salaire; et</p> <p>c) le nombre de réunions tenues.</p>
PLQ.02	<p>Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et qui n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.</p>
PLQ.03	<p>Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, le nombre d'employés à statut occasionnel qui ont été congédiés ou licenciés, par secteur d'activité.</p>
PLQ.04	<p>Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, le nombre d'employés à statut permanent et occasionnel qui ont quitté de leur plein gré, par secteur d'activité.</p>
PLQ.05	<p>Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, le nombre d'employés s'étant absentés pour une période de plus de 30 jours consécutifs et la raison de cette absence.</p>
PLQ.06	<p>Nombre d'employés de l'OPQ qui sont payés entièrement ou en partie par des ordres professionnels ou tout autre organisme.</p>
PLQ.07	<p>Nombre et pourcentage d'employés occasionnels, par secteur, devenus permanents pour les années 2024-2025 et 2025-2026.</p>
PLQ.08	<p>Prévisions budgétaires pour l'année en cours et ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous sa juridiction les années 2024-2025 et 2025-2026.</p>
PLQ.09	<p>Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence :</p> <p>a) le nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents;</p> <p>b) la liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;</p> <p>c) les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation;</p> <p>d) les frais de branchement ou concernant des applications en vue de tenir des réunions virtuelles;</p> <p>e) la liste des participations à des colloques ou à des congrès, et la liste des participants, incluant les coûts afférents.</p>
PLQ.10	<p>Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, indiquer :</p> <p>a) la liste des employés de l'OPQ et leur rémunération, en indiquant leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, le cas échéant ;</p> <p>b) la liste des personnes et des membres qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, le cas échéant ;</p> <p>c) la liste des personnes et des membres qui ont été nommés, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, le cas échéant.</p>
PLQ.11	<p>Nombre, nature et résultat des plaintes acheminées à l'OPQ et nombre de cas portés devant les ordres professionnels concernés, incluant une brève explication de la nature de chaque affaire et son cheminement dans le processus pour les années 2024-2025 et 2025-2026.</p>

PLQ.12	Copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis au Conseil des ministres à l'égard desquels l'OPQ a émis des commentaires, et la nature de ces commentaires.
PLQ.13	Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, le nombre de plaintes par des membres ou des employés de l'Office à la Commission de la fonction publique.
PLQ.14	Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, l'ensemble des mesures et les coûts associés à l'embauche d'une firme externe avec le mandat d'effectuer un diagnostic du climat organisationnel, dans une optique d'amélioration continue.
PLQ.15	Concernant le Bureau du commissaire à l'admission : a) Budget pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027; b) Effectifs ventilés selon le type d'employés (cadre, soutien, etc.); c) Nombre de plaintes traitées et délai moyen de traitement en 2024-2025 et 2025-2026 et la provenance de ces plaintes par ordre professionnel et l'état d'avancement de ces dossiers; d) Nombre d'ordres professionnels conseillés en 2024-2025 et 2025-2026.
PLQ.16	Nom des ordres professionnels ayant déposé des modifications réglementaires pour faciliter la reconnaissance des compétences étrangères et tout autre règlement.
PLQ.17	Portrait statistique sur l'accession aux professions pour les candidats étrangers, par ordre professionnel. Indiquer le nombre de demandes d'admission présentées par des étudiants étrangers, le nombre de demandes acceptées ou refusées et le délai moyen de traitement.
PLQ.18	Nombre de professionnels formés à l'étranger ayant abandonné le processus de reconnaissance des diplômes en cours de route en 2024-2025 et 2025-2026, par ordre professionnel.
PLQ.19	Portrait des demandes de modification législative ou réglementaire déposées à l'OPQ par les ordres professionnels. Indiquer l'ordre professionnel impliqué, une brève description de la demande, sa date de réception par l'OPQ et l'échéancier des différentes étapes pour l'adoption de la mesure législative ou réglementaire.
PLQ.20	Nom des ordres professionnels ayant déposé des modifications à leur code de déontologie, en indiquant à quelle étape du processus sont rendus ces ordres.
PLQ.21	Nom des ordres professionnels ayant déposé des modifications à leur réglementation pour l'exercice de leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou au sein d'une société par actions, en indiquant à quelle étape du processus sont rendus ces ordres.
PLQ.22	Nombre de règlements ou de modifications de règlement adoptés par les ordres, mais qui est en attente d'une décision ou d'un avis de l'Office des professions.
PLQ.23	Les ordres professionnels qui font l'objet d'une enquête de l'OPQ en 2024-2025 et 2025-2026. Indiquer lesquels, les motifs des enquêtes ainsi que l'état d'avancement de l'enquête.
PLQ.24	Liste de groupes ayant demandé à être reconnus comme Ordres professionnels en 2024-2025 et 2025-2026. Indiquer lesquels, si les démarches sont complétées et le résultat le cas échéant.
PLQ.25	Indiquer les démarches accomplies concernant la création d'un ordre des ostéopathes du Québec.
PLQ.26	Nombre de rencontres tenues par l'Office concernant l'encadrement de l'ostéopathie et la liste des personnes présentes.

PLQ.27	Indiquer l'état de situation sur l'encadrement des microbiologistes par l'ordre des chimistes et les étapes à venir.
PLQ.28	Nombre de rencontres tenues par l'Office concernant l'encadrement des microbiologistes et la liste des personnes présentes.
PLQ.29	Indiquer l'état d'avancement de la mise à jour de la loi encadrant les traducteurs et interprètes agréés.
PLQ.30	Indiquer l'avancement de la reconnaissance de la spécialisation des pharmaciens en établissement.
PLQ.31	Nombre d'arrêtés ministériels ayant touché les ordres professionnels, en spécifiant les arrêtés qui ont dû être corrigés après publication et après avoir consulté les ordres professionnels touchés.
PLQ.32	Indiquer l'état de situation sur l'encadrement des kinésiothérapeutes et les étapes à venir.
PLQ.33	Nombre de rencontres tenues par l'Office concernant l'encadrement des kinésiothérapeutes et la liste des personnes présentes.
PLQ.34	Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, le nombre de mandats confiés à des cabinets d'avocat et les montants de ceux-ci.

PLQ.01 CONCERNANT LE BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE DES ORDRES PROFESSIONNELS, INDIQUER :

- A. LES COÛTS RELIÉS À CE BUREAU (LOCAUX, IMMOBILISATIONS, SALAIRES, ETC.); POUR 2024-2025 ET 2025-2026;
- B. LA LISTE DES PRÉSIDENTS Y SIÉGEANT, INCLUANT LEUR SALAIRE; ET
- C. LE NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES.

A. Les coûts réels reliés à ce bureau (locaux, immobilisations, salaires, etc.) pour 2025-2026

	2025-2026
RÉMUNÉRATION	3 855 971 \$
FONCTIONNEMENT	360 012 \$
TOTAL	4 215 993 \$

B. La liste des présidents y siégeant, incluant leur salaire.

	2025-2026
DANIEL Y. LORD, PRÉSIDENT EN CHEF	209 651 \$
MANON LAVOIE, PRÉSIDENTE EN CHEF ADJOINT	190 006 \$
CLAUDINE BARABÉ	176 460 \$
JULIE CHARBONNEAU	190 006 \$
MAURICE CLOUTIER	190 006 \$
HÉLÈNE DESGRANGES	190 006 \$
ISABELLE DUBUC	190 006 \$
MYRIAM GIROUX-DEL ZOTTO	190 006 \$
LYNE LAVERGNE	190 006 \$
GEORGES LEDOUX	190 006 \$
JEAN-GUY LÉGARÉ	190 006 \$
ISABELLE MARTEL	173 001 \$
LYDIA MILAZZO	190 006 \$
MICHEL P. SYNNOTT	183 028 \$
TOTAL	2 642 200 \$

C. Le nombre de réunions tenues.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.02 POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET N'A PAS ÉTÉ RENOUELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Un contrat d'un employé occasionnel n'a pas été renouvelé en 2025-2026.

PLQ.03 POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS OU LICENCIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Aucun.

PLQ.04 POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT PERMANENT ET OCCASIONNEL QUI ONT QUITTÉ DE LEUR PLEIN GRÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Le taux de départ volontaire en 2025-2026 est de 21 %, ce qui correspond à 13 départs.

Groupe	Permanent	Occasionnel
Retraite	2	0
Mutation	11	0

Le taux de départ comprend les démissions, les retraites et les mutations.

**PLQ.05 POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS S'ÉTANT ABSENTÉS
POUR UNE PÉRIODE DE PLUS DE 30 JOURS CONSÉCUTIFS ET LA RAISON DE CETTE ABSENCE.**

Le nombre d'employés s'étant absentés pour une période de plus de 30 jours consécutifs en 2025-2026 est de 13.

La raison de ces absences constitue des renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués.

PLQ.06 NOMBRE D'EMPLOYÉS DE L'OPQ QUI SONT PAYÉS ENTIÈREMENT OU EN PARTIE PAR DES ORDRES PROFESSIONNELS OU TOUT AUTRE ORGANISME.

Aucun.



PLQ.07 NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS, PAR SECTEUR, DEVENUS PERMANENTS POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026.

ANNÉE	NOMINATION D'OCCASIONNELS	%
2025-2026	0	0

**PLQ.08 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS ET VENTILATION DÉTAILLÉE DES
COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE MINISTÈRE ET POUR
TOUS LES ORGANISMES SOUS SA JURIDICTION POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026.**

Aucune compression demandée par le Conseil du trésor en 2025-2026.

PLQ.09 POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE :

- A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS;
 - B. LA LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE;
 - C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION;
 - D. LES FRAIS DE BRANCHEMENT OU CONCERNANT DES APPLICATIONS EN VUE DE TENIR DES REUNIONS VIRTUELLES
 - E. LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS ET LA LISTE DE PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère ou de l'organisme en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4, paragraphe 20**).

[DOCUMENTS OU RENSEIGNEMENTS DIFFUSÉS — OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC \(GOUV.QC.CA\)](http://GOUV.QC.CA).

PLQ.10 POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026, INDIQUER :

- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS DE L'OPQ ET LEUR RÉMUNÉRATION, EN INDIQUANT LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT;
- B) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT;
- C) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉS, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT.

La masse salariale de l'Office des professions du Québec en date du 31 janvier 2026 s'élève à 9 600 495 \$, qui correspond à dix mois de salaire sur 12.

A) Liste des titulaires d'un emploi supérieur

* Les informations personnelles des employés et du personnel d'encadrement ne semblent pas pertinentes à l'exercice de l'étude des crédits.

Nom	Prénom	Fonction
BARABÉ	CLAUDINE	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CHARBONNEAU	JULIE	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CLOUTIER	MAURICE	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CORRIVEAU	FRANÇOIS	VICE-PRÉSIDENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
DESGRANGES	HÉLÈNE	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
DUBUC	ISABELLE	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
GIROUX-DEL ZOTTO	MYRIAM	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
HILLINGER	MÉLANIE	PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
LAVERGNE	LYNE	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LAVOIE	MANON	PRÉSIDENTE EN CHEF ADJOINTE DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
LEDOUX	GEORGES	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LÉGARÉ	JEAN-GUY	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
MARTEL	ISABELLE	PRÉSIDENTE CONSEIL DE DISCIPLINE
LELIÈVRE	NATHALIE	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LORD	DANIEL Y.	PRÉSIDENT EN CHEF DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
MILAZZO	LYDIA	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
SYNNOTT	MICHEL P.	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE

Liste des membres de l'Office (conseil d'administration) au 31 janvier 2026 :

- Mélanie Hillinger
- François Corriveau
- Stéphane Brassard
- Marlen Carter
- Mareine Gervais Cloutier
- Diane Pilotte
- Mariama Zhouri

B) Liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération.

Prénom et nom	Titre	Date du début	Date de la fin	Rémunération
MAREINE GERVAIS CLOUTIER	MEMBRE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	2025-12-03	2027-12-02	4 400 \$
MARIAMA ZHOURI	MEMBRE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	2025-12-03	2027-12-02	5 800 \$
MARLEN CARTER	MEMBRE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	2025-12-03	2028-12-02	2 800 \$

C) La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur CV.

Prénom et nom	Titre	Date du début	Date de la fin	Rémunération
FRANÇOIS CORRIVEAU	VICE-PRÉSIDENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	2025-11-03	2030-11-02	160 821\$

Les CV peuvent être consultés directement sur le site Internet du Secrétariat aux emplois supérieur

PLQ.11 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES DEMANDES D'INTERVENTION ACHÉMINÉES À L'OPQ ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES ORDRES PROFESSIONNELS CONCERNÉS, INCLUANT UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS, ET CE, POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026

Dans sa **Déclaration de services aux citoyens**, l'Office des professions du Québec s'engage à renseigner le public sur toute question touchant le système professionnel et à accompagner les citoyens dans leurs démarches pour obtenir les réponses appropriées à leurs questions ou pour exercer les recours appropriés à leurs doléances. Il assure ainsi aux citoyens une information complète et pertinente, il leur fournit des voies d'expression et il accueille leurs commentaires.

Il arrive ainsi que des personnes s'adressent à l'Office pour lui faire part de leurs commentaires ou pour exprimer leur insatisfaction, et souvent, elles lui demandent d'intervenir à propos des délais que prennent les recours exercés ou à l'égard d'une décision de l'instance concernée qui ne leur est pas favorable. L'Office reçoit ces signalements et donne suite à ces demandes d'intervention en respectant le cadre limité de ses fonctions en cette matière.

Le tableau suivant fournit les données disponibles relatives aux demandes d'intervention reçues à l'Office.

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	2025-2026 (DU 1 ^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026)
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	89
OBJET DES DEMANDES D'INTERVENTION :	
BUREAU DU SYNDIC	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS ART.123.1	AUCUNE
• DURÉE DE L'ENQUÊTE	13%
• CONTESTATION DE LA DÉCISION DE NE PAS PORTER PLAINTÉ AU CONSEIL DE DISCIPLINE	39 %
• PLAINTÉ CONTRE LE SYNDIC	12 %
• REFUS DE FAIRE ENQUÊTE	0 %
COMITÉ DE RÉVISION	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS	1%
• CONTESTATION DE L'AVIS DU COMITÉ	1 %
CONSEIL DE DISCIPLINE	
• MULTIPLICATION DES PROCÉDURES ET DES DÉLAIS	AUCUNE
• CONTESTATION DE LA DÉCISION	3%
CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES	
	4%
FONDS D'INDEMNISATION ET ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	
	1 %
CONSEIL D'ADMINISTRATION — COMITÉ EXÉCUTIF — PRÉSIDENTÉ	
	19 %
COMMUNICATION AUPRÈS DES ORDRES	
	6%
INSPECTION PROFESSIONNELLE	
	AUCUNE
AUTRES OBJETS	
	1%

PLQ.12 COPIE DE LA PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC DE TOUS LES MÉMOIRES SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES À L'ÉGARD DESQUELS L'OPQ A ÉMIS DES COMMENTAIRES, ET LA NATURE DE CES COMMENTAIRES.

Office des professions du Québec

La réponse à cette question se trouve sur le site du ministère du Conseil exécutif.

**PLQ.13 POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026, LE NOMBRE DE PLAINTES PAR DES MEMBRES
OU DES EMPLOYÉS DE L'OFFICE À LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.14 POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2025-2026, L'ENSEMBLE DES MESURES ET LES COÛTS ASSOCIÉS À L'EMBAUCHE D'UNE FIRME EXTERNE AVEC LE MANDAT D'EFFECTUER UN DIAGNOSTIC DU CLIMAT ORGANISATIONNEL, DANS UNE OPTIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE.

En 2025-2026, aucun mandat n'a été confié à une firme externe pour effectuer un diagnostic de climat organisationnel.

- PLQ.15 CONCERNANT LE BUREAU DU COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS :**
- A. BUDGET POUR 2025-2026 ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027;**
- B. EFFECTIFS VENTILÉS SELON LE TYPE D'EMPLOYÉS (CADRE, SOUTIEN, ETC.);**
- C. NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES ET DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EN 2024-2025 ET 2025-2026 ET PROVENANCE DE CES PLAINTES PAR ORDRE PROFESSIONNEL ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CES DOSSIERS;**
- D. NOMBRE D'ORDRES PROFESSIONNELS CONSEILLÉS EN 2024-2025 ET 2025-2026.**

A. BUDGET POUR 2025-2026 ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027

Types	2025-2026	2026-2027
Rémunération	800 000 \$	923 000 \$
Fonctionnement	193 000 \$	231 600 \$
TOTAL	993 000 \$	1 154 600 \$

B. EFFECTIFS VENTILÉS SELON LE TYPE D'EMPLOYÉS (CADRE, SOUTIEN, ETC.);

Effectifs en soutien :

- Un cadre (commissaire)
- Cinq professionnelles
- Une technicienne en administration
- Une étudiante

C. NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES ET DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EN 2025-2026 ET PROVENANCE DE CES PLAINTES PAR ORDRE PROFESSIONNEL (DU 1^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026);

Nombre de dossiers de plainte ouverts DU 1 ^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026	
État du traitement	Nombre de dossiers
Examen en cours	1
Examen suspendu	0
Examen terminé : en attente d'une réponse de l'acteur visé par les recommandations	2
Dossiers fermés	20
Total	23

Durée du traitement des dossiers de plainte ouverts DU 1 ^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026		
Durée	Nombre de dossiers	%
Moins de 3 mois	13	56,5
3 à 6 mois	9	39,1
6 à 12 mois	1	4,3
12 mois ou plus	0	0,0
Total	23	100,0

Nombre de dossiers de plaintes par profession ouverts DU 1 ^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026	
Nombre de plaintes	Professions
10	Avocats
4	Psychologues et psychothérapeutes
2	Ingénieurs
1	Conseiller en ressources humaines et en relations industrielles
1	Huissiers de justice
1	Médecins
1	Médecins vétérinaire
1	Orthophonistes et audiologistes
1	Pharmaciens
1	Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale

État d'avancement de ces dossiers : non pertinent à l'étude des crédits

D. NOMBRE D'ORDRES PROFESSIONNELS CONSEILLÉS DU 1^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026.

Résultats du traitement des dossiers de plainte*	
Résultats	Nombre de dossiers DU 1 ^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026
Recommandations	10
Interventions (facilitation, résolution de différend, sensibilisation, information)	4
Sans recommandation après examen	7
Hors compétence après examen	0
Réponse satisfaisante en cours d'enquête	3
Autres types de résultats (cessation d'examen, retrait de la plainte, perte de communication avec le plaignant, dirigé vers une autre autorité, examiné sous les autres volets du mandat du commissaire ou autre plainte, procédure de règlement des différends et saisine du litige par un tribunal)	2

**Ces statistiques concernent les dossiers fermés ou dont l'examen est terminé au 31 janvier 2026. Il se peut qu'un même dossier contienne plusieurs types de résultats selon la complexité de la situation.*

PLQ.16 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR FACILITER LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ÉTRANGÈRES ET TOUT AUTRE RÉGLEMENT.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.17 PORTRAIT STATISTIQUE SUR L'ACCESSION AUX PROFESSIONS POUR LES CANDIDATS ETRANGERS, PAR ORDRE PROFESSIONNEL. INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION PRESENTEES PAR DES ETUDIANTS ETRANGERS, LE NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTEES OU REFUSEES ET LE DELAI MOYEN DE TRAITEMENT.

L'Office ne dispose pas de ces informations. Ces renseignements peuvent être obtenus auprès des ordres professionnels concernés, qui détiennent l'information.

PLQ.18 Nombre de professionnels formés à l'étranger ayant abandonné le processus de reconnaissance des diplômes en cours de route en 2024-2025 et 2025-2026, par ordre professionnel.

L'Office ne dispose pas de ces informations. Ces renseignements peuvent être obtenus auprès des ordres professionnels concernés, qui détiennent l'information.

PLQ.19 Portrait des demandes de modification législative ou réglementaire déposées à l'OPQ par les ordres professionnels.

Indiquer l'ordre professionnel impliqué, une brève description de la demande, sa date de réception par l'OPQ et l'échéancier des différentes étapes pour l'adoption de la mesure législative ou réglementaire.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.20 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DEPOSE DES MODIFICATIONS A LEUR CODE DE DEONTOLOGIE, EN INDIQUANT A QUELLE ETAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.21 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DEPOSE DES MODIFICATIONS A LEUR REGLEMENTATION POUR L'EXERCICE DE LEURS ACTIVITES PROFESSIONNELLES AU SEIN D'UNE SOCIETE EN NOM COLLECTIF A RESPONSABILITE LIMITEE OU AU SEIN D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS, EN INDIQUANT A QUELLE ETAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.22 NOMBRE DE REGLEMENTS OU DE MODIFICATIONS DE REGLEMENT ADOPTES PAR LES ORDRES, MAIS QUI EST EN ATTENTE D'UNE DECISION OU D'UN AVIS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.23 LES ORDRES PROFESSIONNELS SOUS ENQUETE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC EN 2024-2025 ET 2025-2026.

INDIQUER LESQUELS, LES MOTIFS DES ENQUETES AINSI QUE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUETE.

Aucun ordre n'est sous enquête de l'Office des professions du Québec.

**PLQ.24 LISTE DE GROUPES AYANT DEMANDE A ETRE RECONNUS COMME ORDRES PROFESSIONNELS
EN 2024-2025 ET 2025-2026.**

**INDIQUER LESQUELS, SI LES DEMARCHES SONT COMPLETEES ET LE RESULTAT LE CAS
ECHEANT.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

**PLQ.25 INDIQUER LES DEMARCHES ACCOMPLIES CONCERNANT LA CREATION D'UN ORDRE DES
OSTEOPATHES DU QUEBEC.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.26 NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR L'OFFICE CONCERNANT L'ENCADREMENT DE L'OSTEOPATHIE ET LA LISTE DES PERSONNES PRESENTES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

**PLQ.27 INDICER L'ÉTAT DE SITUATION SUR L'ENCADREMENT DES MICROBIOLOGISTES PAR L'ORDRE
DES CHIMISTES ET LES ÉTAPES À VENIR.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.28 NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR L'OFFICE CONCERNANT L'ENCADREMENT DES MICROBIOLOGISTES ET LA LISTE DES PERSONNES PRESENTES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

**PLQ.29 INDIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE À JOUR DE LA LOI ENCADRANT LES
TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES AGRÉÉS.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.30 INDIQUER L'AVANCEMENT DE LA RECONNAISSANCE DE LA SPÉCIALISATION DES PHARMACIENS EN ÉTABLISSEMENT.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.31 NOMBRE D'ARRETES MINISTERIELS AYANT TOUCHE LES ORDRES PROFESSIONNELS, EN SPECIFIANT LES ARRETES QUI ONT DU ETRE CORRIGES APRES PUBLICATION ET APRES AVOIR CONSULTE LES ORDRES PROFESSIONNELS TOUCHES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.32 INDIQUER L'ETAT DE SITUATION SUR L'ENCADREMENT DES KINESIOLOGUES ET LES ETAPES A VENIR.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.33 NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR L'OFFICE CONCERNANT L'ENCADREMENT DES KINESIOLOGUES ET LA LISTE DES PERSONNES PRESENTES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

PLQ.34 POUR LES ANNEES 2024-2025 ET 2025-2026, LE NOMBRE DE MANDATS CONFIES A DES CABINETS D'AVOCAT ET LES MONTANTS DE CEUX-CI.

2025-2026

MANDATAIRES	DURÉE DU CONTRAT	MONTANT
LANGLOIS AVOCATS S.E.N.C.R.L.	16 février 2026 au 30 juin 2026	10 000 \$
Clyde & Cie Canada	28 novembre 2025 au 31 mars 2026	900 \$

**Office
des professions**

Québec

